

LETTRE D'INFORMATION
FEVRIER 2018

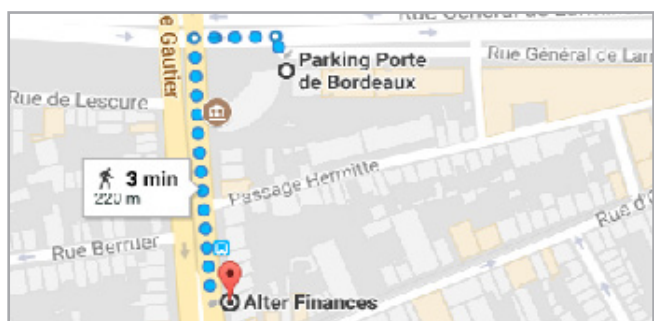
ALTER FINANCES
Conseil en Gestion
de Patrimoine
depuis 1983
05 56 24 98 98
www.alter-finances.com

ALTER FINANCES

CONSEILS EN INVESTISSEMENT

En ce début d'année, nous revenons avec vous sur les bons réflexes à adopter dans votre organisation administrative quotidienne, ainsi que sur les opportunités d'investissement face au ralentissement du Fonds en Euros.

LE CABINET ALTER FINANCES



Nous contacter :

Mail : contact@alter-finances.com

Tel : 05-56-24-98-98

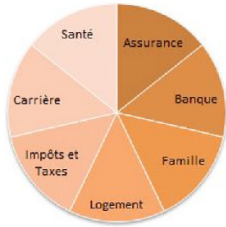
Adresse : 36 Boulevard Antoine Gautier
33000 Bordeaux

Site : <http://alter-finances.com/>

LES BONNES RÉOLUTIONS ADMINISTRATIVES

ORGANISATION DE VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Catégories de document



Le début d'année est déjà bien avancé et les documents administratifs faisant le récapitulatif de votre situation générale de l'année précédente s'accumulent.

Il est souvent difficile de savoir lesquels de ces documents sont à conserver ou à jeter.

Il faut prendre en compte la durée de validité du document pour intenter une action en justice, il existe des délais de conservation minimum variant suivant la nature du document.

REMARQUE : Ces délais ne sont que des délais de conservation minimum à titre indicatif, et ne vous empêchent en rien de conserver vos documents plus longtemps.

Voici une liste non exhaustive des délais de conservation suivant la nature des documents :

| Type de document | Durée de conservation | Précisions |
|--|--|--|
| Famille Actes d'état civil | Permanente | La majorité des documents liée à la famille sont à conserver tout au long de votre vie (ex : contrat de mariage, livret de famille, diplômes,...) |
| Impôts et Taxes Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu | 3 ans (droit de reprise de l'administration) | |
| Assurance Assurance-vie – Pour les bénéficiaires | Jusqu'à 30 ans | - 10 ans pour les actions engagées par l'assureur - 30 ans pour les actions menées par les bénéficiaires |
| Retraite Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail. | Jusqu'à liquidation de la retraite | Vous avez 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire. Ces documents vous permettront notamment de reconstituer votre carrière et calculer les droits que vous avez acquis pour votre retraite |

OFFRE : Sachez que nous pouvons effectuer le classement de l'ensemble de vos documents administratifs tout en mettant en lumière l'information importante sur chacun d'eux.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter !

FAITES UN POINT DE DÉBUT D'ANNÉE SUR VOS DIFFÉRENTS RELEVÉS

Mettez à profit ce tri administratif pour faire le point sur votre situation financière. Chaque début d'année, est l'occasion de revoir vos investissements au regard de la loi de finances applicable et de l'environnement financier.

Bien trop souvent, nous constatons une orientation inadaptée sur des placements peu rémunérateurs. Nous vous présentons ici quelques points de vigilance ainsi que des alternatives pour optimiser vos liquidités.

ETAPE 1 Vérifiez la rentabilité de vos placements

Renseignez-vous sur le taux de rendement

Le taux servant de référence (Livret A) à la majorité des livrets réglementés est fixé à 0.75% depuis août 2017. Les placements bancaires sont aujourd'hui très peu rémunérateurs, d'autant plus en prenant en compte la hausse progressive du taux d'inflation. Il est nécessaire de comparer les différentes solutions de placement équivalentes pour trouver une alternative plus attrayante. Vous pourrez ainsi adapter votre épargne.

Soyez attentif aux conditions d'accès et à la fiscalité en vigueur

Le principal avantage des livrets réglementés reste la disponibilité de l'épargne investie. En contrepartie, ces mêmes livrets sont plafonnés. Sachez qu'il existe des alternatives pour y remédier. De plus, certains placements, encore hier incontournables, perdent de leurs attraits. Ex du PEL : Aujourd'hui l'ouverture d'un PEL sera soumis au Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU) de 30 % dès la première année et ne bénéficie plus de la prime d'Etat.

ETAPE 2 Actualisez vos objectifs

Réévaluez vos objectifs au regard de vos besoins

Entre un besoin en liquidité à court terme, une volonté de vous assurer des revenus complémentaires à la retraite, ou encore constituer une première épargne à vos enfants, vous ne devez pas vous orienter sur n'importe quel produit.

Orientez votre épargne après analyse de votre capacité d'épargne réelle

Il arrive que les comptes courants, comptes non rémunérateurs, disposent d'une liquidité trop importante. N'hésitez pas à transférer cette capacité d'épargne non exploitée vers un produit rémunérateur. Un trop grand nombre de livrets bancaires peut aussi porter préjudice au vue des objectifs que vous vous serez fixés.

ETAPE 3 Optez pour une stratégie globale

Vos placements financiers sont à appréhender dans un ensemble objectif, devant répondre avec précision à vos besoins.

Nous sommes présents pour vous conseiller et répondre à vos questions pour constituer ensemble l'épargne la plus adaptée au regard de vos objectifs

Quelles opportunités de rendement face au ralentissement des Fonds en Euros ?

Les faits ne sont pas nouveaux : le rendement des Fonds en Euros diminue chaque année (aujourd'hui 1,5 % en moyenne).

Ce ralentissement, dû à la faiblesse des taux d'emprunt de l'Etat français ne doit pas être appréhendé comme une fatalité !

| Rendement des fonds en euros | 2017 | 2016 |
|--|-------|-------|
| Contrats d'Association | | |
| AFER-SFER | 2,40% | 2,65% |
| GAIPARE | 2,65% | 2,90% |
| Contrats de compagnie d'Assurance | | |
| CARDIF MULTI PLUS | 2,10% | 2,10% |
| FONDIS AGGV | 1,96% | 2,14% |
| FONDS EUROS INNOVALIA | 2,59% | 2,81% |
| UNEP MS PLUS | 1,50% | 1,60% |
| PATRIMOINE VIE PLUS | 1,75% | 2,05% |

Aujourd'hui, il suffit simplement de bien comprendre que pour obtenir du rendement, il est nécessaire de prendre du risque. La diversification de votre épargne devient une solution pertinente, voire indispensable.

Le niveau de risque doit être établi en fonction de considérations d'ordre financier et personnel : il s'agit de déterminer vos besoins ainsi que votre appétence pour le risque.

Les compagnies d'assurance ont réagi en conséquence en élargissant les solutions d'investissement permettant de maximiser vos chances de gains.

Les classes d'actifs proposées au sein des Unités de Compte sont de plus en plus nombreuses.

Les fonds patrimoniaux offrent une alternative à cette érosion des Fonds en Euros avec un bon rendement-risque, l'objectif de performance est de 3-5 % / an.

| Fonds | 2017 | 2016 |
|-------------------------------|-------|-------|
| Fonds euros croissance | | |
| Afer Eurocroissance | 2,82% | 6,87% |
| G croissance 2014 | 4,52% | 4,15% |
| Fonds Euros Dynamique | | |
| Eurosélection 2 | 1,88% | 0,49% |
| Euroconviction2.1 | 2,80% | |
| Fonds immobiliers | | |
| Sécurité Pierre Euro | 3,40% | 3,60% |
| Suravenir Opportunités | 2,80% | 3,10% |

Vous pouvez aussi choisir d'investir dans des thématiques qui vous parlent, et donner ainsi du sens à votre allocation.

Par exemple, il est désormais possible pour vous d'investir, au travers de l'enveloppe « Assurance-Vie » sur : l'immobilier via les SCI et SCPI, les Fonds en Euros dynamiques, le private equity des Trackers répliquant les indices boursiers,....

Au-delà de la stratégie de diversification, vous devez adopter les bons réflexes pour valoriser votre investissement. Il conviendra par exemple d'envisager : la sécurisation de vos plus-values par le biais d'arbitrages au profit du Fonds en Euros, une multiplication de vos thématiques d'investissement, de cerner les opportunités de marché...

En définitive, il ne s'agit pas de lutter contre les Fonds Euros mais d'apprendre à composer avec. Cela passe inéluctablement par une diversification de votre épargne en faveur de solutions innovantes adaptées à la conjoncture actuelle.

EN BREF

Le constat : le rendement des Fonds en Euros continue de baisser du fait de la faiblesse des taux d'intérêts et du poids de la réglementation.

Nos conseils : Il ne faut pas vivre cette baisse comme une fatalité, soyez acteur du rendement de vos contrats d'Assurance-Vie : analyser vos besoins et investissez dans de nouvelles classes d'actifs à côté de votre Fonds en Euros.

Diversifiez votre épargne ...